



le
**ministère de
l'Intérieur**
mise sur votre avenir !

APPRENTISSAGE

Pour les jeunes, le ministère de l'Intérieur s'engage et agit !

Le ministère vous ouvre ses portes et fait de votre entrée dans la vie active une priorité. Par la diversité de ses missions (administration, sécurité et protection des populations), l'apprentissage au ministère est l'occasion de vous ouvrir à d'autres horizons et de susciter des vocations.

N'hésitez plus : choisissez le ministère de l'Intérieur !

Avec l'apprentissage, vous avez la possibilité de préparer un diplôme tout en suivant une formation pratique dans le milieu professionnel.

De 16 à 25 ans, tout jeune préparant un diplôme à finalité professionnelle est susceptible d'être accueilli au ministère sur un rythme d'alternance entre le centre de formation et la structure d'accueil. Rémunéré, vous bénéficiez de nombreux avantages et facilitez votre accès à l'emploi.

Le ministère de l'Intérieur, par la diversité des métiers qu'il regroupe, s'engage ainsi à vous aider dans ce parcours pratique de formation.

Les secteurs ouverts dans les services du ministère de l'Intérieur à l'apprentissage sont multiples :

Accueil, secrétariat

Administration générale

Logistique, maintenance : mécanique, aéronautique, entretien des espaces verts ...

Ressources humaines

Informatique et réseaux

Information, communication et multimédias

Bâtiments, travaux publics

Droit

Gestion budgétaire

Hôtellerie, restauration

Social

Sécurité, gardiennage

Durée

12, 24, 36 mois

Prolongation possible en cas d'échec à l'examen

Période scolaire

Durée hebdomadaire

35h

Rémunération

25 à 98 % du SMIC

Coordonnées et offres d'emplois :

www.interieur.gouv.fr

www.biep.gouv.fr

www.apprentissage.gouv.fr

www.alternance-emploi.gouv.fr

Ou téléphonez au 08 11 70 39 39

(Coût de l'appel : 0,15 euro/minute en moyenne)

www.facebook.com/apprentissage

<https://twitter.com/apprentissage>



Où s'adresser ?

